

Objet : contrat doctoral 2015 en partenariat avec l'École française de Rome

Mesdames et messieurs les directeurs d'écoles doctorales,

Dans le cadre du soutien apporté aux actions de coopération internationale, le MENESR flèche chaque année cinq contrats doctoraux en partenariat entre une ED et une des cinq Écoles françaises à l'étranger : École française d'Athènes, École française de Rome, Institut français d'Archéologie orientale, École française d'Extrême-Orient, Casa de Velázquez (École des hautes études hispaniques)

Nous attirons votre attention sur le fait que la procédure de candidature dans le cadre de ce type de contrat change en 2015. Les dossiers de candidatures devront désormais parvenir directement à celle des EFE concernée, sous forme d'un document pdf comprenant :

- un projet de thèse de cinq pages au maximum ;
- le CV du candidat pressenti pour entreprendre cette recherche ;
- une lettre de présentation du ou des directeur(s) de thèse pressenti(s) ;
- l'avis du directeur du directeur de l'ED.

L'école française de Rome a vocation à accueillir des doctorants préparant une thèse dans les champs disciplinaires qui relèvent de sa sphère de compétence telle qu'elle est définie dans le décret du 10 février 2011 relatif aux écoles françaises à l'étranger. Elle « développe à Rome et en Italie, au Maghreb et dans les pays du Sud-Est européen proches de la mer Adriatique des recherches dans le domaine de l'archéologie, de l'histoire et des autres sciences humaines et sociales, de la Préhistoire à nos jours ». En outre, sa situation particulière dans une capitale de rayonnement mondial depuis plus de 2000 ans, à travers l'empire romain puis la papauté, la rend également apte à accueillir de jeunes chercheurs travaillant sur d'autres sphères du globe (de l'Asie aux Amériques, en passant par l'Afrique) dont une partie des terrains et des sources sont situés en Italie. Les recherches qu'elle mène en archéologie la prédisposent enfin à l'accueil de doctorants travaillant dans des disciplines dialoguant avec l'archéologie (sciences de la terre, physique...).

L'EFR est donc prête à recevoir à compter de septembre 2015, en convention avec une ED, un doctorant travaillant en archéologie, histoire ou sciences sociales dont le projet s'inscrirait dans ce cadre. Nous nous permettons de souligner, car la tradition dans ce domaine est plus récente, que l'EFR a aussi vocation à favoriser les recherches en sciences sociales et examinera donc avec un égal intérêt les dossiers qui relèveraient des disciplines comprises dans ce champ.

Les documents de candidature pour l'EFR devront être envoyés sous format électronique (pdf. unique jusqu'à 20 MO si le serveur de départ supporte ce poids) à l'adresse candidaturedoctorant@efrome.it, jusqu'au **23 avril 2015 à 12 h**. Après une première expertise et un classement au sein de l'EFR, ils seront transmis pour expertise au MENESR. La phase des expertises pilotée par le ministère s'achève le 18 juin, ce qui devrait nous permettre, après confrontation de l'avis des experts et du classement de l'École, de vous transmettre les résultats **avant la fin du mois de juin** et la réunion des conseils des ED pour l'attribution des contrats ministériels.

En espérant que cette possibilité d'un contrat doctoral en partenariat avec l'EFR saura retenir votre attention ainsi que celle des directeurs de laboratoires fédérés au sein de votre ED, je vous prie de croire, chères et chers collègues, en mes bien cordiales pensées,



Catherine Virlovet